

COMMUNE DE BROQUIES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2020

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera comme le budget primitif 2020 disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et investissement. Il doit dégager les ressources suffisantes de son fonctionnement pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements.

La commune peut recourir à l'emprunt mais uniquement pour ses dépenses d'investissements.

Le contexte

Depuis plusieurs années les communes doivent faire face à une diminution des dotations versées par l'État.

La baisse des dotations en 2016 a été de 18192 €, en 2017 de 10676 €, en 2018 de 7641 €, en 2019 de 1635 et sera pour 2020 de 1921 €.

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, la commune ne peut plus voter ce taux, il est gelé à hauteur de celui appliqué en 2019.

La commune propose de ne pas augmenter les taux de taxes foncières pour 2020.

Orientation et projets communaux

Les grandes orientations pour l'année 2020 sont dans la continuité de celles engagées depuis plusieurs années :

- Ne pas augmenter les impôts locaux
- Accueillir de nouveaux arrivants : finir de réhabiliter l'appartement du 2^{ème} étage de l'école publique et rafraichir celui du 1^{er} étage, vendre le terrain du nouveau lotissement
- Poursuivre ses efforts d'investissement avec, notamment :
 - o La poursuite et la fin de la création de la boulangerie
 - o Réaliser des travaux à l'école pour l'économie d'énergie

En 2020, la commune investira 1 824 142,35 € avec les principaux projets ci-dessous :

- La poursuite et la fin de la création de la boulangerie
- La rénovation énergétique de l'école (gain potentiel de chauffage 60%)
- L'aménagement des bureaux de l'APC (Agence Postale Communale)
- L'aménagement de l'aire des canoës, de l'aire de Maziès, du jardin public
- La création d'un Columbarium
- L'aménagement de place dans le village

La section de fonctionnement

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 023 609,64 €.

Les recettes de fonctionnement :

Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2019	ECART
013	Atténuations de charges			
70	Produits services, domaine et ventes div	42121,87	41969,87	152,00
73	Impôts et taxes	385 999,00	379 554,00	6 445,00
74	Dotations et participations	276 254,00	277 981,00	-1 727,00
75	Autres produits de gestion courante	101000,00	140 934,23	-39 934,24
Total des recettes de gestion courante		805 374,87	840 439,10	-35 064,23
76	Produits financiers	0,00	4 010,00	-4 010,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)			
Total des recettes réelles de fonctionnement		806 374,87	845 449,10	-39 074,23

Les produits et services (chapitre 70) : les principales recettes sont la cantine, la participation de La Poste pour l'APC.

Les recettes fiscales (chapitre 73) : le produit fiscal inscrit pour 2020 est évalué à 127 907 €. La suppression de la taxe d'habitation n'impacte pas la commune car cette recette va être compensée.

Les autres produits (chapitre 75) : en baisse. L'écart provient de l'excédent du budget lotissement qui a été reversé à la commune en 2019.

Les dépenses de fonctionnement :

Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2019	ECART
011	Charges à caractère général	274 790,00	289 060,00	-14 270,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	252 550,00	237 850,00	14 700,00
014	Atténuations de produits	22 100,00	27 100,00	-5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	108 024,00	88 249,00	19 775,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00	
Total des dépenses de gestion courante		657 464,00	642 259,00	15 205,00
66	Charges financières	8 000,00	12 600,00	-4 600,00
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	14 000,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues		0,00	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		679 464,00	668 859,00	10 605,00

Les charges de fonctionnement (eau, électricité, etc.) (chapitre 011) : en baisse par rapport au budget primitif 2019. Les principaux postes impactés sont la location mobilière, les frais d'entretien du matériel.

Les charges de personnel (chapitre 012) : en hausse par rapport au budget primitif 2019. La commune a recruté un agent pour l'APC.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : en hausse. La commune a prévu de subventionner les budgets boulangerie et multiservices.

La section d'investissement

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à 1 824 142,35 €.

Les recettes d'investissement :

Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2019	ECART
010	Stocks (5)		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 193,00	19 005,00	15 188,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	450 000,00	-450 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		34 193,00	469 005,00	-434 812,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	42 605,00	22 473,00	20 132,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	352 920,86	735 176,38	-382 255,52
138	Autres subvent° invest. non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)			
26	Participat° et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	1 695,47	5 000,00	-3 304,53
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	
Total des recettes financières		434 414,33	1 234 654,38	-800 240,05

Le FCTVA : le montant attendu au titre du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), fondé sur les dépenses d'équipement réalisées en 2018 est estimé à 42 605,00 €.

L'emprunt : la commune a contracté un emprunt de 450 000 € en 2019. Cet emprunt est imputé au budget de l'eau.

Les dépenses d'investissement :

Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2019	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées	6 472,20	10 500,00	-4 027,80
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des opérations d'équipement		1 723 211,91	1 648 519,65	74 692,26
Total des dépenses d'équipement		1 729 684,11	1 659 019,65	70 664,46
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	25 521,49	30 000,00	-4 478,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)		0,00	
26	Participat° et créances rattachées		0,00	
27	Autres immobilisations financières	11 936,75	485 060,00	-473 123,25
020	Dépenses imprévues		0,00	
Total des dépenses financières		37 458,24	515 060,00	-477 601,76

Les grandes lignes d'investissement sont :

- Le versement d'une subvention au budget multiservices
- Le versement d'une subvention au budget boulangerie pour l'aménagement du bâtiment 1 place de la Mairie 500 000 €
- L'aménagement de l'aire de Maziès 40 000 €
- L'aménagement de a base de canoë 35 000 €
- Les travaux énergétiques de l'école 91 000 €
- L'aménagement de place dans le village 58 481,55 €

BUDGET ANNEXE MULTISERVICES

La commune va abonder ce budget annexe de 650 000 €.

BUDGET ANNEXE BOULANGERIE

La commune va abonder ce budget annexe de 500 000 € pour pouvoir aménager l'ancienne épicerie sis 1 place de la Mairie.

BUDGET ANNEXE BROUCAYROLS 2

La commune a aménagé 3 lots au nouveau lotissement dont deux ont été vendus. Et souhaite acquérir le terrain de monsieur Maritan pour pouvoir l'agrandir. La commune versera une subvention de 11 936,75 €.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

La section de fonctionnement

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 137 805,00 €.

Les recettes de fonctionnement :

Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2019	ECART
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	127 200,00	113 000,00	14 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	595,00	415,00	180,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		127 805,00	113 425,00	14 380,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		127 805,00	113 425,00	14 380,00

Les ventes de produits (chapitre 70) : L'écart provient principalement de la vente d'eau.
Les subventions d'exploitations (chapitre 74) : le montant provient du FCTVA de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement :

Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2019	ECART
011	Charges à caractère général	76 000,00	74 510,00	1 490,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 021,87	14 021,87	
014	Atténuations de produits	17 700,00	14 600,00	3 100,00
65	Autres charges de gestion courante	121,00	735,00	-614,00
Total des dépenses de gestion des services		107 842,87	103 866,87	3 976,00
66	Charges financières	4 700,00	4 000,00	700,00
67	Charges exceptionnelles	750,00	0,00	750,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		113 292,87	107 866,87	5 426,00

Les charges à caractère général (chapitre 011) : en baisse par rapport au budget primitif 2018. Les analyses d'eau seront moins nombreuses.

Les charges de personnel (chapitre 012) et les atténuations de charges (chapitre 014) : identique

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : La commune doit annuler des titres d'eau de 2019.

La section d'investissement

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à 938 467,52 €.

Les recettes d'investissement :

Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2019	ECART
13	Subventions d'investissement		450 888,00	-450 888,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	450 000,00	-350 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	900 888,00	-800 888,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	68 229,00	4 914,00	63 315,00
106	Réserves (7)	38 529,41	0,00	38 529,41
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		106 758,41	4 914,00	101 844,41

Subvention d'investissement : la commune a perçu une subvention de 440 968,00 € en 2019 pour le projet « Périmètre de protection/Interconnexion »

Le FCTVA : le montant attendu au titre du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), fondé sur les dépenses d'équipement réalisées en 2018 est de 68 229 €.

L'emprunt : la commune a prévu de contracter un emprunt de 100 000 € pour la réactualisation des études du schéma qui datent pour la première version de 2006.

Les dépenses d'investissement :

Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2019	ECART
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	110 467,75	585 113,19	-474 645,44
Total des dépenses d'équipement		110 467,75	585 113,19	-474 645,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300,00	5 000,00	300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 300,00	5 000,00	300,00

Les principales dépenses d'investissement concernent l'assainissement